

MONSIEUR TREGARO

(Suite)

La loi militaire était en force depuis quelques années ; on jugea le terrain assez affermi pour faire un nouveau pas dans la voie de la persécution religieuse. On avait renfermé les prêtres dans leur presbytère ; là, du moins, il semble qu'ils auraient pu espérer avoir la paix. Mais non, on va les acculer jusque dans leur dernier retranchement, car, ce que les sectaires poursuivent, c'est la destruction de l'Eglise ; ils veulent la tenir de toutes parts, l'enlacer de leurs anneaux de serpent, afin de mieux arriver à leur but. A l'avenir, vous pourrez vivre tranquilles, catholiques de France, le gouvernement va prendre vos intérêts contre l'esprit de lucre de vos curés ! Déposez sans crainte votre obole dans le tronc des pauvres ou dans la bourse du quêteur ; ces quelques sous, avec tous les autres revenus de la fabrique, seront remis à des employés de l'Etat qui sauront bien, eux, en disposer pour le plus grand bien de vos âmes. Peut-on se montrer plus cyniquement persécuteur ?

La dernière conquête de la troisième république, pour employer le langage imposé par les laïciseurs modernes, leur a été assurée par la loi d'accroissement et celle d'abonnement. Avant le ministère Ribot ou plutôt avant 1895, car les ministres ne sont que des prête-noms, on avait traité l'Eglise comme une société quelconque, de commerce ou d'assurance ; cette fois on met hors la loi les personnes qui usent de leur liberté pour se donner à Dieu, on en fait des espèces de parias dans leur propre patrie. Pour ruiner les communautés à courte échéance, non seulement on les soumet à des charges arbitraires et injustes pour elles, mais on invente un nouveau mode d'impôts ; on taxe la perfection chrétienne. Pourquoi donc avez-vous écrit partout et jusque sur le portail des églises ces grands mots de liberté, d'égalité et de fraternité ? N'y aura-t-il que les personnes qui choisissent de servir Dieu et leur prochain dans la solitude du cloître, à ne pas jouir de ces privilèges, tandis que le plus misérable des hommes n'est pas frappé d'un pareil ostracisme ?

On vit alors en France un bien beau spectacle, toutes les communautés s'unir pour résister à l'oppression des consciences. "Prenez

nos biens, dirent-elles dans un sublime élan de renoncement, vous êtes la force, mais nous ne pouvons pactiser avec l'iniquité. "L'univers catholique applaudit, le chef des fidèles approuva une décision aussi héroïque. Malheureusement des raisons graves engagèrent quelques communautés à se soumettre, et certains journaux donnèrent à leur attitude une publicité trop grande peut-être. Il suffit d'une simple fissure dans une chaussée pour que l'eau s'y introduise, agrandisse l'ouverture et finisse par envahir le pays qu'elle protégeait ; de même le rempart opposé à la législation inique, mis à découvert par cette brèche, résistera difficilement à la machine moderne des exemptions et des adoucissements à la loi. Pendant ce temps le mauvais principe est admis, et la nouvelle loi passe dans les mœurs.

Mgr Trégaro ne voulut pas se soumettre, et, par ses ordres, toutes les communautés placées sous sa juridiction ont organisé une résistance passive qui dure encore.

Qu'en adviendra-t-il ? Dieu seul le sait. Ce qui est certain, c'est que, de même qu'aucun homme n'est nécessaire à l'œuvre de la Providence, ainsi aucune communauté n'est indispensable au fonctionnement de l'Eglise ; s'il faut que l'une d'elle soit sacrifiée à la défense de la bonne cause, il ne peut en résulter que du bien. L'Eglise s'est établie par le ministère de douze pauvres pêcheurs, et les premiers chrétiens, si peu nombreux qu'ils étaient, n'hésitaient pas d'aller au martyre par centaines et par milliers.

Mgr Trégaro est mort le 6 janvier à l'âge de soixante et treize ans. Voici le récit que fait, de ses derniers moments, la *Semaine catholique* de Séez :

"Prions !" disait Monseigneur, ret, surmontant sa souffrance, il était le premier à dire : "Mon Jésus, "miséricorde ! Vierge Marie, aidez-moi !—Mes enfants, disait le bon évêque à ceux qui l'entouraient, "je vous aime bien ; je vous bénis "de tout mon cœur." L'instant d'après, il ajoutait : "Mon Jésus, "miséricorde." Et un dernier soupir s'échappa de sa poitrine. Il était assis dans son fauteuil, et il conserva sa pleine connaissance jusqu'au dernier moment"

C'est ainsi que vit et meurt un saint : fort et sans crainte devant les hommes, parce que sa confiance

est en Dieu ; faible et suppliant devant Dieu, parce qu'il suit sa faiblesse et ses misères.

Les obsèques de Mgr Trégaro ont eu lieu le 12 janvier. Un grand nombre d'évêques, plus de six cents prêtres, tout le clergé sagien y assistaient. Après l'absoute Mgr Germain, l'éloquent évêque de Coutances, fit l'oraison funèbre.

LAURENTIDES.

LIVRES ET JOURNAUX

— *Difficulté scolaire de Manitoba, par questions et réponses à la portée de tous. Québec, 1897.* — C'est une petite brochure de 64 pages, joliment imprimée, comme tout ce qui se fait à l'imprimerie L. Brousseau [que nous remercions de l'envoi d'un exemplaire.] Mais elle est de plus joliment intéressante. Celui qui a eu l'idée de faire cette sorte de manuel par demandes et par réponses, en langage très compréhensible, sur la question manitobaine, celui-là mérite un bon point. Tout y est, dans ce petit travail : l'origine de la persécution, l'histoire de l'affaire, les droits de l'Eglise dans les sujets politico-religieux, la conduite du parti conservateur et celle du parti libéral en cette question. Ce dernier ne s'est pas, jusqu'ici, à ce propos, couvert de gloire ; mais l'avenir est devant lui. Qu'il en profite donc !

Donc, il faudrait faire une immense diffusion de ce petit livre. Car, si les Canadiens-Français étaient bien au fait de la question, il n'y en aurait pas deux sur cent qui refuseraient d'exiger pour la minorité catholique, au Manitoba, ce que nous accordons ici à la minorité protestante.

— *Le Courrier de l'Ouest* (495 Harrison Street, West, Chicago Ill., U. S. ; \$2 par an) s'est mis à paraître une fois seulement par semaine, mais en huit grandes pages. Nous espérons que ce changement, dont il a donné de si bonnes raisons, assurera son existence. Son Directeur, M. Ph. Masson, a tout ce qu'il faut en fait de talent, de principes et de science pour faire un excellent journal, bien canadien et bien catholique. Cert au public qu'il appartient de lui en donner les moyens. Ah ! si le public catholique voulait sérieusement aider ceux qui combattent pour lui, comme on aurait vite fait de culbutter les ennemis !

— *La Bannière de Marie Immaculée* (25 cts ; Eglise Saint-Pierre, Montréal.) Grande brochure de 78 pages ; impression de luxe ; belles illustrations. C'est une revue, qui ne paraît qu'une fois l'année. La livraison de 1897, dont nous parlons ici, est particulièrement intéressante.

Pour les écoles catholiques du Manitoba

Le Comité des Citoyens de Montréal, organisé pour venir en aide aux écoles catholiques du Manitoba, fait à l'*Oiseau-Mouche* l'honneur de l'inviter à la Séance dramatique et musicale qu'il fera donner, à Montréal, mardi prochain. Nous ne pouvons malheureusement profiter de cette gracieuse invitation. Tout ce qui nous est possible, à cette distance et à cette date, c'est de témoigner de nos ardentes sympathies pour la bonne œuvre à laquelle on convie la population de Montréal de s'associer.

Rien de ce qui touche à cette question manitobaine ne nous est indifférent !